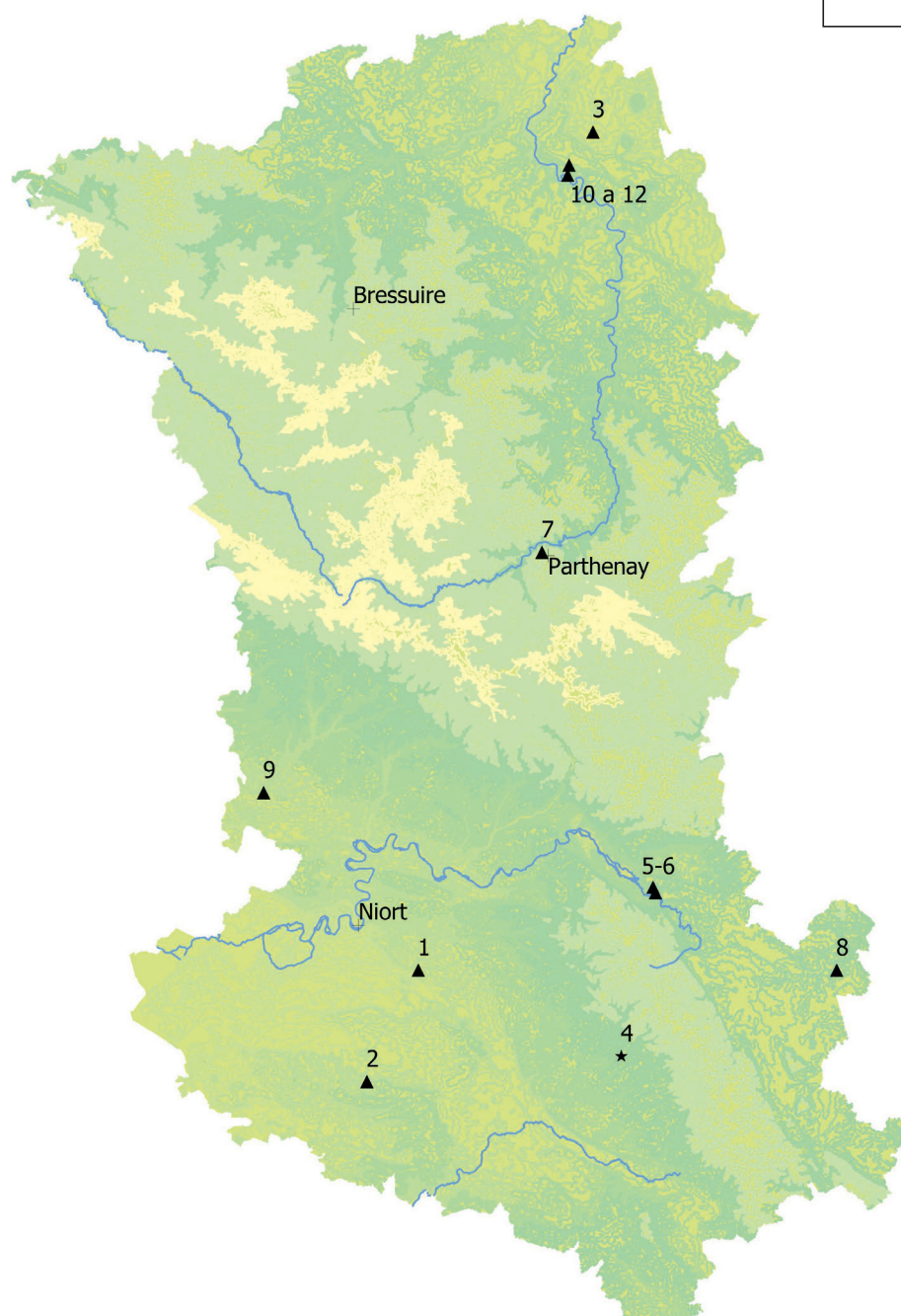


NOUVELLE-AQUITAINE DEUX-SÈVRES

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 2



- ▲ diagnostics
- fouilles préventives/suivis
- fouilles programmées/sondages
- ⊙ prospections diverses/analyses/APP/autres études
- ★ PCR



0 10 20 km

N°						N°	P.
207788	AIFFRES	Les Plantes	SANGLAR Valérie	INRAP	OPD	1	380
207896	BEAUVOIR-SUR-NIORT	Chemin de la Laix	MORIN Vanessa	INRAP	OPD	2	380
207855	LOUZY	Rue de la Mairie	DAVY Baptiste	INRAP	OPD	3	380
207764	MELLE	Archéologie expérimentale	TÉREYGEOL Florian	CNRS	PCR	4	381
207716	MOTHE-SAINT-HERAY (LA)	Route de Melle	DAVY Baptiste	INRAP	OPD	5	381
207940	MOTHE-SAINT-HERAY (LA)	Place Clémenceau	VACHER Catherine	INRAP	OPD	6	383
207787	PARTHENAY	Église Sainte-Croix	BATY Pierre	INRAP	OPD	7	384
207708	ROM	La Petite Ouche	SANGLAR Valérie	INRAP	OPD	8	384
207717	SAINT-POMPAIN	Place de l'Église et place de l'Espéranto	LOEUIL Pascal	INRAP	OPD	9	385
207946	THOUARS	Rue du Bac	MOUTARDE Bénédicte	INRAP	OPD	10	385
207965	THOUARS	27 rue Jules Guesde	BOLLE Annie	INRAP	OPD	11	386
207720	THOUARS	17 Place Saint-Médard, la maison des Artistes	MAROT Émeline	EP	FP	12	386

NOUVELLE-AQUITAINE DEUX-SÈVRES

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2	0	2	2
---	---	---	---

AIFFRES Les Plantes

Dans le cadre de la vente d'un terrain en vue de la construction d'un lotissement, une prescription de diagnostic archéologique a été émise sur le territoire de la commune d'Aiffres au lieu-dit les Plantes, au nord-est du bourg.

La commune d'Aiffres est située à quelques kilomètres au sud-est de Niort et fait régulièrement l'objet de recherches en raison de sa grande sensibilité archéologique, en particulier une forte densité d'occupations protohistoriques. Dans un rayon d'un kilomètre, dix entités ont été référencées. Il s'agit dans

la plupart des cas d'enclos (quadrangulaires, circulaires ou ovales) repérés par photographie aérienne ou à l'occasion de diagnostics archéologiques.

Sur une superficie d'un peu plus de 6 ha, 15 tranchées ont été ouvertes et ont permis de mettre au jour trois grandes fosses correspondant à d'anciennes carrières du début du XX^e siècle, un ensemble de fossés parcellaires et des fondations pouvant correspondre à la base d'un ancien moulin.

Sanglar Valérie

Néolithique

BEAUVOIR-SUR-NIORT Chemin de la Laix

Un projet de création d'un lotissement est à l'origine d'un arrêté de prescription de diagnostic sur une superficie de 2 800 m².

Ce diagnostic archéologique a livré principalement des vestiges néolithiques qui peuvent appartenir à un habitat. L'étude du mobilier céramique et une datation 14C ont permis de caler chronologiquement les structures entre 3100 et 2900 av. J.-C, c'est-à-dire durant le Néolithique récent II.

La superposition des images de GoogleEarth (07/2015) avec l'implantation des vestiges découverts, complètent cette analyse. Le reste de la parcelle, non diagnostiqué étant dans une zone naturelle protégée, il serait intéressant d'envisager une prospection géomagnétique afin de caler plus précisément cette possible enceinte et la nature des autres structures en creux supposées.

Morin Vanessa

Antiquité,
Époque moderne

LOUZY Rue de la Mairie

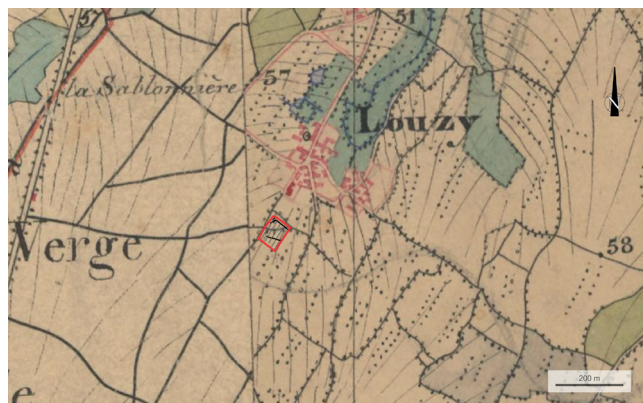
Le projet de construction d'un lotissement a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique, sur une

surface de 12 500 m², à la lisière sud du bourg. Située à 5 km au nord de Thouars, dans la partie septentrionale

des Deux-Sèvres, la commune de Louzy prend pied sur un plateau, recoupé par de petits vallons. Le substrat ambiant est une formation du Crétacé supérieur (c1S), constituée de sables argileux fins glauconieux, de grès, d'argiles feuilletées grises et de gravier. Cette couche se termine en biseau dans la partie méridionale de l'emprise et repose sur une formation de calcaires fins à silex et de calcaires argileux à interbanes marneux résultant du Jurassique (j1).

L'opération de terrain, qui s'est déroulée du 1er au 7 juin 2022, avait pour objectif de situer spatialement, d'évaluer et de quantifier d'éventuelles structures archéologiques repérées sur l'assiette du projet. Ce dernier est localisé dans un secteur archéologique sensible et couvrant un large pan chronologique, allant du Néolithique à la fin du Moyen Âge, et qui a déjà fait l'objet de plusieurs interventions archéologiques.

Le diagnostic de la rue de la Mairie révèle un corpus de structures archéologiques assez léger. Les six tranchées réalisées, cumulant une superficie de 1 488 m², soit 11,9 % de l'emprise prescrite, sont toutes positives et 22 structures et anomalies sont ainsi répertoriées, en quatre catégories. Deux fossés anciens, de datation néolithique-protohistorique et antique, ouvrent la mesure, secondés d'une sépulture en cercueil, d'apparence isolée et datée pour la période charnière entre la fin du Haut-Empire et le début du Bas-Empire, et dont est issue une paire de chaussures. Un ensemble de segments de fossés bordiers est vraisemblablement lié à trois voiries de l'époque moderne (cf. fig.), conscrées au niveau de l'emprise, et dont deux sont constitutives des voiries actuelles. Enfin, quelques anomalies en creux, potentiellement liées à des fosses de plantations ou des bioturbations, sont à noter dans une moindre mesure.



LOUZY, rue de la Mairie, localisation du diagnostic et des structures découvertes sur la carte de l'état-major (1820-1866) et modification hypothétique de l'emplacement de l'emprise sur la carte (Carte de l'état-major (1820-1866) © géoportail ; DAO : B. Davy)

La datation globale du site, au regard du faible matériel archéologique découvert et des documents cadastraux, est cependant attribuable à un large spectre chronologique, allant du Néolithique à la période moderne.

Trois logs ont été réalisés ; ils révèlent essentiellement un niveau de colluvionnement, faiblement anthropisé et recouvrant la majeure partie des structures, à l'exception des fossés bordiers modernes.

L'intérêt archéologique se présente de manière très ténue au sein de l'emprise diagnostiquée. La sépulture antique montre quelque peu d'intérêt. On notera la mauvaise conservation des ossements ainsi que le caractère peut être isolé de la structure. Un éventuel cimetière dans l'angle est de la surface d'emprise et/ou sur les parcelles limitrophes n'est cependant pas à négliger.

Davy Baptiste

Transchronologique

MELLE

Archéologie expérimentale, des matériaux associés aux productions

Cf. notice en fin de volume rubrique projets collectifs de recherche

Téreygeol Florian

Période récente

LA MOTHE-SAINT-HÉRAY

Route de Melle

Le projet de construction d'un parking par la mairie a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique. La Mothe-Saint-Héray prend pied dans un fond de vallon

à l'amorce d'une petite vallée dessinée par la Sèvre Niortaise, qui entaille les plateaux calcaires. L'objet de la prescription est situé à 250 m à l'ouest d'un flanc de

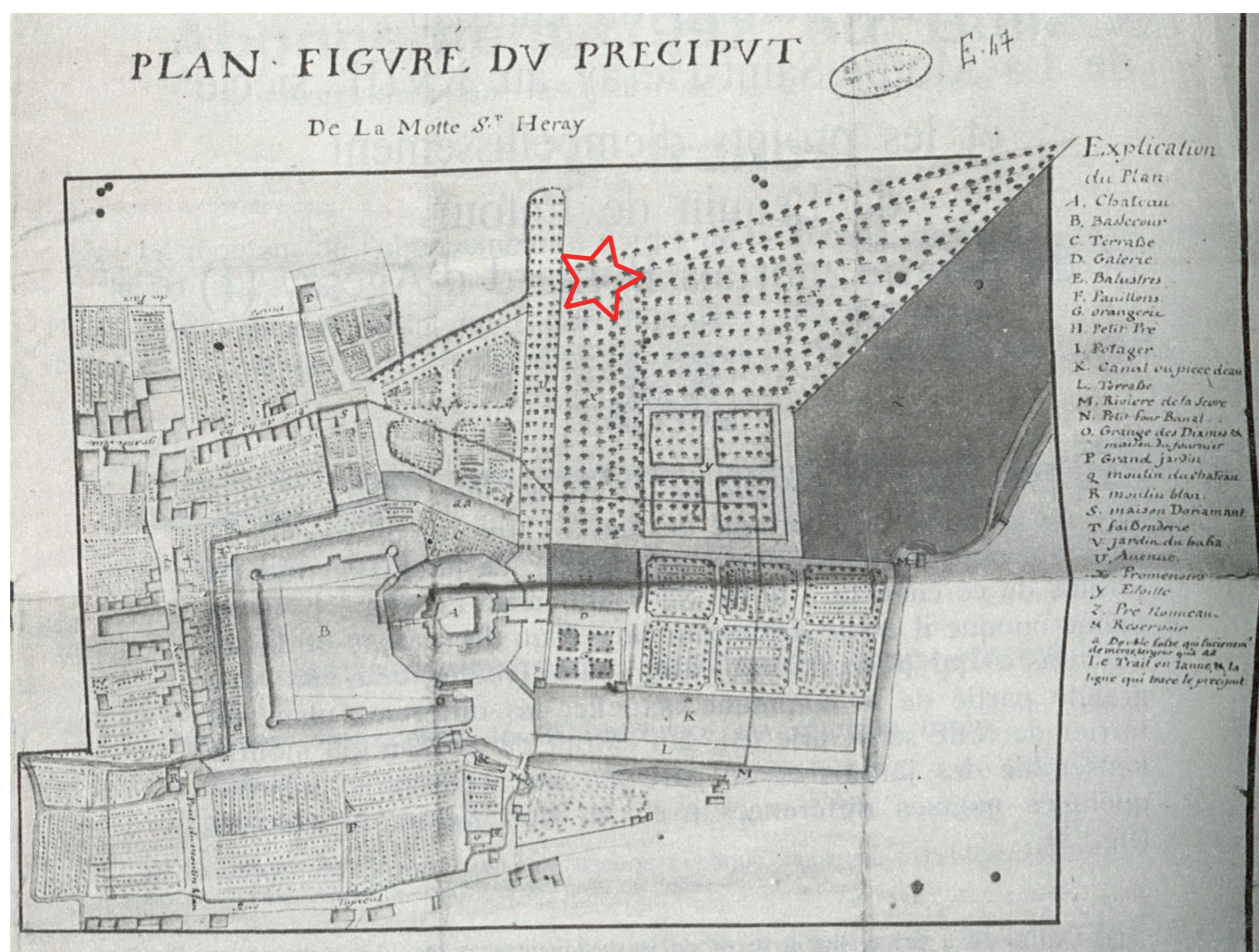
plateau, au sein de la formation géologique des Calcaires argileux de Pamproux j4CP.

L'emprise de l'opération est localisée le long de la route de Melle, à une centaine de mètres à l'est de l'ancien château du bourg. La prescription initiale couvre une surface de 6 186 m² mais un arrêté modificatif émanant du Service Régional de l'Archéologie précise le lieu d'intervention, réduisant la surface à 1 825 m². L'opération de terrain, qui s'est déroulée les 17 et 18 janvier 2022, avait pour objectif de situer spatialement, d'évaluer et de quantifier d'éventuelles structures archéologiques repérées sur l'assiette du projet. Ce dernier est localisé dans un secteur archéologique sensible, à proximité du bourg médiéval et plus précisément du pavillon de l'Orangerie d'un château édifié au XVII^e siècle (partiellement détruit au XIX^e siècle) par-dessus même l'ancienne motte castrale du XI^e siècle.

Première intervention archéologique sur la commune de La Mothe-Saint-Héray, le diagnostic révèle de nombreuses structures en creux dont la vocation semble

essentiellement se prêter à des fosses de plantation d'arbres, liées aux anciens jardins et aux allées de promenade de l'Orangerie du château (cf. fig.).

Les deux tranchées réalisées, cumulant une superficie de 169 m², soit 12,75 % de la surface du futur parking, furent positives. Vingt entités archéologiques ont été mises au jour et enregistrées. Ce sont uniquement des structures en creux, à l'exception d'une arase de fondation de muret. Parmi l'ensemble des fosses découvertes, certaines peuvent avoir des fonctions de silos ou de carrières, voire d'anciens bassins de fontaine ou peut-être une extrémité de fossé de douve, mais dont le très faible apport de mobilier n'a pas permis d'étayer suffisamment ces hypothèses. La datation globale du site semble être attribuable essentiellement aux périodes moderne et contemporaine. Si un tesson céramique probablement antique, découvert dans l'une des fosses, indique une occupation antérieure dans les environs immédiats, la densité des fosses de plantation a tant détérioré le substrat qu'il fut difficile d'entrapercevoir quoi que ce soit en ce sens.



LA MOTHE-SAINT-HÉRAY, route de melle, plan figuré du préciput de La Mothe-Saint-Héray, 1776, d'après C. Pon-Willemsen (ibid., 1990 ; DAO : B. Davy)

Deux logs ont été réalisés ; ils révèlent une succession de dépôts de versants en lien avec la proximité du flanc de plateau à l'est.

Les structures archéologiques sont scellées par un remblai massif homogène, très similaire à l'horizon

pédologique actuelle, vraisemblablement dans les dernières décennies du XX^e siècle, transformant les anciens promenoirs et jardins de l'Orangerie en zone de pâturage.

Davy Baptiste

Moyen Âge,

Époque moderne

LA MOTHE-SAINT-HÉRAY

Place Clémenceau

Le diagnostic réalisé sur la place Clémenceau a concerné une surface de 3 370 m² entre la mairie et l'église. L'intervention a montré une occupation continue de cet espace du bas Moyen Âge à nos jours.

La place a dans un premier temps servi de cimetière paroissial et ce, au moins à partir de la construction de l'église Saint-Héray actuelle. Cette dernière a remplacé une église plus ancienne dont quelques rares vestiges sont peut-être encore présents au bout de l'impasse de la Vieille Église. Cet édifice chrétien était forcément accompagné de son cimetière. Les érudits du XIX^e siècle évoque même une nécropole plus ancienne avec des sarcophages. Un fragment de cuve a d'ailleurs été découvert en position secondaire dans le sondage 3, soit à 240 m au sud-ouest de la potentielle ancienne église. D'autres sarcophages auraient été mis au jour entre cette vieille église et l'hôtel de ville actuel.

Le cimetière plus tardif occupe, lui, toute la place, de l'église à la mairie et sur toute sa largeur. Les premiers ossements « en vrac » apparaissent à moins 60 cm sous le sol actuel, les premières tombes en place à moins 80 cm et les fosses sépulcrales sont en général visibles à moins 90 cm, dans les colluvions.

Les sépultures sont majoritairement en pleine terre (83 %), avec ou sans linceul, ce dernier étant matérialisé par les épingles en bronze. Un seul cercueil a été mis en évidence, structure 305. La caisse est en bois cloué et recouverte de chaux. De plus, le corps n'est pas orienté. Enfin, les sépultures en coffre sont bien représentées et les vases funéraires paraissent accompagner essentiellement ce type de tombe. On peut donc estimer, à ce stade de connaissance du site, que les tombes les plus anciennes seraient soit en pleine terre, soit en coffre. Dans ce dernier cas, elles seraient, ou pas, dotées de vases funéraires, lesquels sont attribués aux XV^e-XVI^e siècles. Les tombes plus récentes seraient en pleine terre. Cependant, rien ne s'oppose donc à ce que des sépultures médiévales, voire alto médiévales, soient présentes dans l'espace du diagnostic, plutôt dans l'angle nord-ouest.

Ce cimetière a été peu perturbé hormis devant l'église où la construction de bâtiments modernes a donné lieu à une évacuation des squelettes sur une épaisseur d'au moins 1 m. La construction d'une canalisation en pierre a aussi localement perturbé le repos des défunts, ainsi que le creusement très récent d'une fosse dans le sondage 4. Les textes nous apprennent que ce cimetière catholique a fonctionné jusqu'à la seconde moitié du XVIII^e siècle, vers 1770, sous l'appellation « vieux cimetière ». En effet, un « nouveau cimetière » a été béni en 1683, il est aujourd'hui encore utilisé et localisé au nord-est de l'église.

À la période moderne, probablement dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, des maisons sont construites face à l'église, au détriment donc du cimetière. Elles coupent la place en deux parties, au nord-est, le parvis de l'église et, au sud-ouest, le marché aux bœufs. Il semble donc probable qu'au moins ce second espace cesse de servir de cimetière. On peut alors émettre l'hypothèse d'une construction des maisons vers les années 1770, époque où le vieux cimetière paroissial est abandonné et la place restructurée. Cela reste néanmoins à prouver.

Les nouvelles maisons construites au XVIII^e siècle seront détruites vers 1904, époque où l'on refait à nouveau la place et où l'on construit un clocher à l'église. Les vestiges de ces constructions apparaissent à une très faible profondeur, 30 cm en moyenne sous le sol actuel et montrent une complexité des espaces intérieurs plus importante que ce qui est visible sur le cadastre de 1819. Les eaux pluviales sont canalisées dans un réseau de caniveaux en pierre et les maisons sont construites sans sous-sol. Les photos du début du XX^e siècle montrent qu'elles étaient dotées d'un étage. Au moins deux cheminées ont été mises au jour, ainsi qu'un sol pavé et un autre en calcaire damé. Enfin, une latrine a livré un important lot de mobilier daté essentiellement du XVIII^e siècle.

Vacher Catherine

PARTHENAY

Église Sainte-Croix

Cette opération archéologique d'une surface limitée apporte des éléments nécessaires à la compréhension des abords de la collégiale Sainte-Croix, peu documentés par l'archéologie. Seule une surveillance de travaux en 1992 avait permis l'observation de sépultures à l'est du chœur (Cavaillès et Jandot 1992).

Deux des sondages permettent de documenter l'existence du cimetière au sud de la collégiale. Deux tombes médiévales ont été fouillées. Celles-ci sont creusées dans le granit et sont en bon état de conservation. En dépit de l'acidité des sols, les ossements sont relativement bien conservés et accompagnés d'un dépôt funéraire. Une fosse de grande dimension a manifestement servi à la vidange d'une partie du cimetière. Le sol ancien du cimetière a pu être déterminé à la cote 163,34 NGF. Les sondages 3000 et 4000 n'ont pas livré de sépultures. Cependant, la découverte à proximité de tombes bien conservées en 1992 ont eu lieu à 2 m de profondeur, cote que nous n'avons pas atteinte.

Par ailleurs, des vestiges de plusieurs états de bâtiments ont été identifiés : tout d'abord le mur sur cour de l'école de filles construite dans les années 1870. Cette construction coupe un mur plus ancien. Il peut appartenir aux bâtiments du XVII^e siècle visibles dans Trudaine (couvent de l'Union Chrétienne à partir de 1624) ou aux bâtiments antérieurs (Maisons canoniales et ancien Hôtel de la monnaie).

Enfin, des niveaux de construction matérialisés par des gâches de mortiers ont été localisés au pied du clocher. Leur localisation dans la stratigraphie ainsi que la chronologie des éléments céramiques permettent de les rapprocher de la construction du clocher en 1457. Il est à noter que ces gâches de mortier scellent le sol du cimetière et le comblement de la « fosse commune ».

Bâty Pierre

ROM

La Petite Ouche

Dans le cadre de la vente en vue de la construction d'un pavillon, une prescription de diagnostic archéologique a été émise suite à la demande anticipée de la propriétaire au lieu-dit la Petite Ouche, au sud du village de Rom. La parcelle de 2 390 m² se situe dans un secteur particulièrement sensible, exploré depuis le milieu des années 1990 par des fouilles programmées (Dieudonné-Glad, 1997). C'est dans cette partie de l'actuel village que se situe l'antique *Rauranum* signalée sur deux cartes du cursus *publicus*, la table de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin, datés respectivement du XII^e et des VII^e – XV^e siècles de notre ère. L'agglomération antique de Rom se développe dès le I^{er} siècle ap. J.-C. sur une quarantaine d'hectares. Les différentes opérations archéologiques, fouilles programmées, préventives, diagnostics ou prospections magnétiques qui se succèdent depuis trois décennies ont révélé une organisation structurée autour de plusieurs axes routiers, dont la voie impériale qui reliait Poitiers à Saintes. Sur une trame orthonormée (présence de rues) se dessinent des quartiers résidentiels, d'autres à vocation artisanale (activités métallurgiques et de boucherie) et des édifices publics (thermes découverts au XIX^e siècle dans le Parc public). L'espace périphérique, moins étudié, paraît néanmoins moins densément

occupé, même si des prospections aériennes ont en particulier révélé la présence de temple de type *fanum*.

Le diagnostic de la parcelle YI62, dans le prolongement ouest de la fouille de la Petite Ouche 2 (Poirier, 2007), a permis d'évaluer le potentiel archéologique d'un quartier classiquement attribué à l'artisanat. Quatre tranchées ont été ouvertes sur les 2 390 m² selon une orientation sud/nord dévoilant une forte densité de vestiges. Ces derniers apparaissent dès 10 cm de profondeur dans la première tranchée à l'est du terrain, pour flirter avec les 2,20 m à l'ouest de la parcelle, en se rapprochant de l'actuelle départementale D114 qui reprend le tracé de l'une des voies antiques qui traversaient Rom. Au moins deux ensembles maçonnés ont été dégagés dans trois tranchées, accompagnés de sols en mortier de chaux, sols de travail, de niveaux de circulation, de remblais, de solins, de phases de démolition et d'abandon mais aussi de structures fossoyées.

L'opération a aussi permis de mettre au jour une quantité abondante de mobilier archéologique de nature variée. Parmi ce mobilier, quatre monnaies dont deux frappées à l'effigie de l'empereur Antonin, une perle en pâte de verre et de nombreux éléments de lapidaire, dont une base de colonne toscane, une base de pilier, et

d'autres éléments à déterminer, tous trouvés en position secondaire dans une fosse de taille imposante.

Aucune trace d'activités postérieures à l'Antiquité tardive n'a été mise au jour lors de ce diagnostic, seul un tesson retrouvé dans la tranchée 1 dans un niveau

d'épandage de mobilier pourrait évoquer les V^e – VI^e siècles de notre ère.

Sanglar Valérie

Moyen Âge

SAINT-POMPAIN

Place de l'Église et place de l'Espéranto

Le diagnostic mené sur la place de l'Église à l'emplacement de l'ancien presbytère et place de l'Espéranto a permis de mettre en évidence les déplacements du cimetière et la réoccupation systématique de l'espace par un habitat. En effet, c'est au sud de l'église que se développe en plusieurs phases le cimetière mérovingien constitué d'inhumations en sarcophages trapézoïdaux. Abandonné, s'ensuit un hiatus avant l'installation d'un habitat élitaires associé à un souterrain dont la période d'installation nous échappe mais qui occupe l'espace jusqu'au XV^e siècle. Le cimetière se déploie alors aux abords de l'ancien presbytère avec la présence d'inhumations majoritairement en coffre ou en contenants périssables entre le X^e et le XII^e siècle. C'est sur ce dernier et peut être sur un habitat plus ancien que, de nouveau, un habitat qui figure sur le cadastre du XIX^e siècle est installé. Il est associé à un vaste souterrain, lui aussi peut-être plus ancien, transformé en cave et en cuisine puisqu'un très beau potager se trouve encore en place. Ce dernier bâtiment est rasé après 1828 avant que ne soit mis en place le presbytère actuel. Enfin, plusieurs

inhumations en cercueil ou en matériaux périssables, dont au moins deux côte à côte, ont été retrouvées associées à des balles de mousquet, à l'angle nord-ouest de la place de l'Église et suggère un redéploiement de l'espace cimetériel à l'ouest de l'église à la toute fin du Moyen Âge ou à l'époque moderne. Enfin, dans le même temps, ou peu de temps après, un réaménagement de la place a lieu avec notamment l'installation d'un chemin en calade particulièrement soigné et d'au moins un mur de terrasse. La partie sud de la place de l'église a subi un très fort arasement, sûrement lors de la rénovation, au cours du XIX^e siècle, endommageant ainsi fortement les sarcophages. La place de l'Espéranto a livré quelques rares vestiges d'une occupation médiévale indéterminée. Enfin, de rapides observations dans le village ont permis de constater la présence de nombreux bâtiments de la fin du Moyen Âge ainsi que de très belles caves de la même période, voire plus anciennes. Le potentiel archéologique de Saint-Pompain est donc réel et le diagnostic laisse de nombreuses questions en suspens.

Loeil Pascal

THOUARS

Rue du Bac

Faisant suite à une demande de permis de construire sur la parcelle BL 189p située en bas de la rue du Bac, pour un projet de création d'une station de relevage des eaux du Thouet, un diagnostic archéologique a été prescrit en raison notamment de l'étroite proximité du projet avec le cœur ancien du bourg, lequel avait déjà livré des vestiges médiévaux et modernes lors d'opérations archéologiques antérieures.

Les parcelles à diagnostiquer se trouvent à l'ouest en contrebas des fortifications, dans des prairies inondables en bordure du Thouet dont le méandre ceinture la ville médiévale juchée sur son promontoire et dont l'encaissement de la vallée constitue une contrescarpe naturelle.

L'intérêt d'une telle intervention réside dans le fait que le projet se situe non loin d'un point de passage, à 110 m au nord d'un bac datant du XV^e siècle, prenant le relais d'un ancien pont qui pourrait remonter, sans certitude, au XI^e siècle et au pied de la rue du Bac qui monte à une des portes de la ville. Ce secteur hors les murs de Thouars n'avait jusqu'à ce jour jamais donné lieu à une exploration archéologique et le type d'occupation attendu restait incertain. De plus il fallait évaluer la possibilité de conservation de niveaux plus anciens dans la vallée et le cas échéant leur accessibilité.

Située à une altitude moyenne de 52 m NGF, l'emprise repose d'après la carte géologique du BRGM sur les microgranites roses. Nous n'avons pas atteint ce socle

qui paraît largement recouvert d'alluvions récentes et de remblais anthropiques visant à rehausser les terrains en bordure du Thouet afin de les aménager en parcelles vivrières. Les dépôts détritiques observés et les remblais rencontrés témoignent du remaniement des substrats calcaire et micaschisteux. La nappe a été atteinte à 1,80 m de profondeur, à une période de l'année où l'accumulation pluviométrique aura été très faible et le niveau des nappes particulièrement bas.

Un premier sondage, pratiqué en travers du talus modelé par un ancien mur de soutènement, illustre l'aménagement du versant en contrebas des remparts en successions de terrasses retenues par des murs de soutènement sans doute dès l'époque moderne et jusqu'au XX^e siècle. Ainsi tire-t-on profit d'un escarpement prononcé en gagnant en parcelles moins accidentées.

Le sondage ouvert dans le fond de la prairie traverse quant à lui une série de remblais et un dépôt cendreuse qui témoignent d'une occupation autour des XIV^e et XVI^e siècles et illustre la volonté de rehausser les terrains en bordure du Thouet ce qui aura pour double conséquence de minimiser la divagation du cours d'eau et d'augmenter sa compétence, qualité recherchée pour l'installation des moulins, et d'éviter l'insalubrité de terrains trop marécageux en profitant au mieux de leurs ressources (gibier, bois, prairies et terrains potagers).

La hauteur de la nappe n'aura pas permis d'accéder à des formations plus anciennes. Malgré les quelques informations glanées par un rapide balayage documentaire et cette opération archéologique, aucun site structuré n'a été clairement mis au jour.

Moutarde Bénédicte

Bas Moyen Âge

THOUARS

Rue Jules Guesde

Les parcelles diagnostiquées se situent hors les murs, à environ 310 m au nord de la porte de Paris, entre deux rues qui correspondent à des chemins anciens. Le terrain est localisé près de l'aumônerie Saint-Michel, attestée au début du XIII^e siècle et figurée sur le cadastre de 1825, de part et d'autre de la route de Doué (actuelle rue Jules Guesde). La première mention de cet établissement hospitalier date de 1206 au moment où le vicomte Aimeri VII la fait déplacer. La localisation de son premier emplacement n'est pas connue, mais se situe près des fossés et constitue une gêne pour la défense, cause de son déplacement. Le cimetière, récemment fouillé près de la porte de Paris, pourrait être, pour partie, celui de l'aumônerie Saint-Michel. Une datation radiométrique réalisée sur les ossements d'une sépulture indique les XII^e-XIII^e siècles et appuie l'hypothèse du cimetière de l'aumônerie (Vacher 2017, Scuiller en préparation).

Le second emplacement de l'hospice est figuré sur le cadastre napoléonien daté de 1825, à la limite des sections B2 et E (AD79, 3P 331/4 et 3P 331/6). Les bâtiments n'existent plus aujourd'hui. En reportant les données du plan de 1825 sur le cadastre actuel, la

chapelle, établie à l'est de la route, doit se situer vers le parking aménagé au nord de l'école Jean Jaurès (encore nommée place de l'Aumônerie Saint-Michel sur le cadastre de 1865, section BD, partie n°220-392), tandis que l'hospice, à l'ouest de la route, doit être à l'emplacement du boulevard Jean Jaurès ou des bâtiments qui le bordent au sud.

Les 5 tranchées ouvertes sur les parcelles 517, 518 et 484 ne comportent pas de vestiges archéologiques. Seul un fossé, profond de 0,60 m est observé près de la rue Camille Pelletan. Il n'a livré aucun mobilier. Dans toutes les tranchées on constate l'absence de terre végétale, vraisemblablement récupérée lors de la mise en place de l'actuel parking. À l'exception d'un fossé, aucun creusement n'est repéré dans les niveaux rouges à silex. Par ailleurs, aucun mobilier archéologique (céramique, TCA etc), même erratique, n'est recueilli, confirmant l'absence de site archéologique et plus précisément d'un cimetière associé au second emplacement de l'aumônerie Saint-Michel.

Bolle Annie

Moyen Âge,
Période récente

THOUARS

17 place Saint-Médard, la maison des Artistes

La « maison des Artistes » est située dans la ville haute de Thouars, sur la place Saint-Médard, centre

économique de la ville, où le marché et des foires se déroulent depuis au moins le XV^e siècle. L'habitation

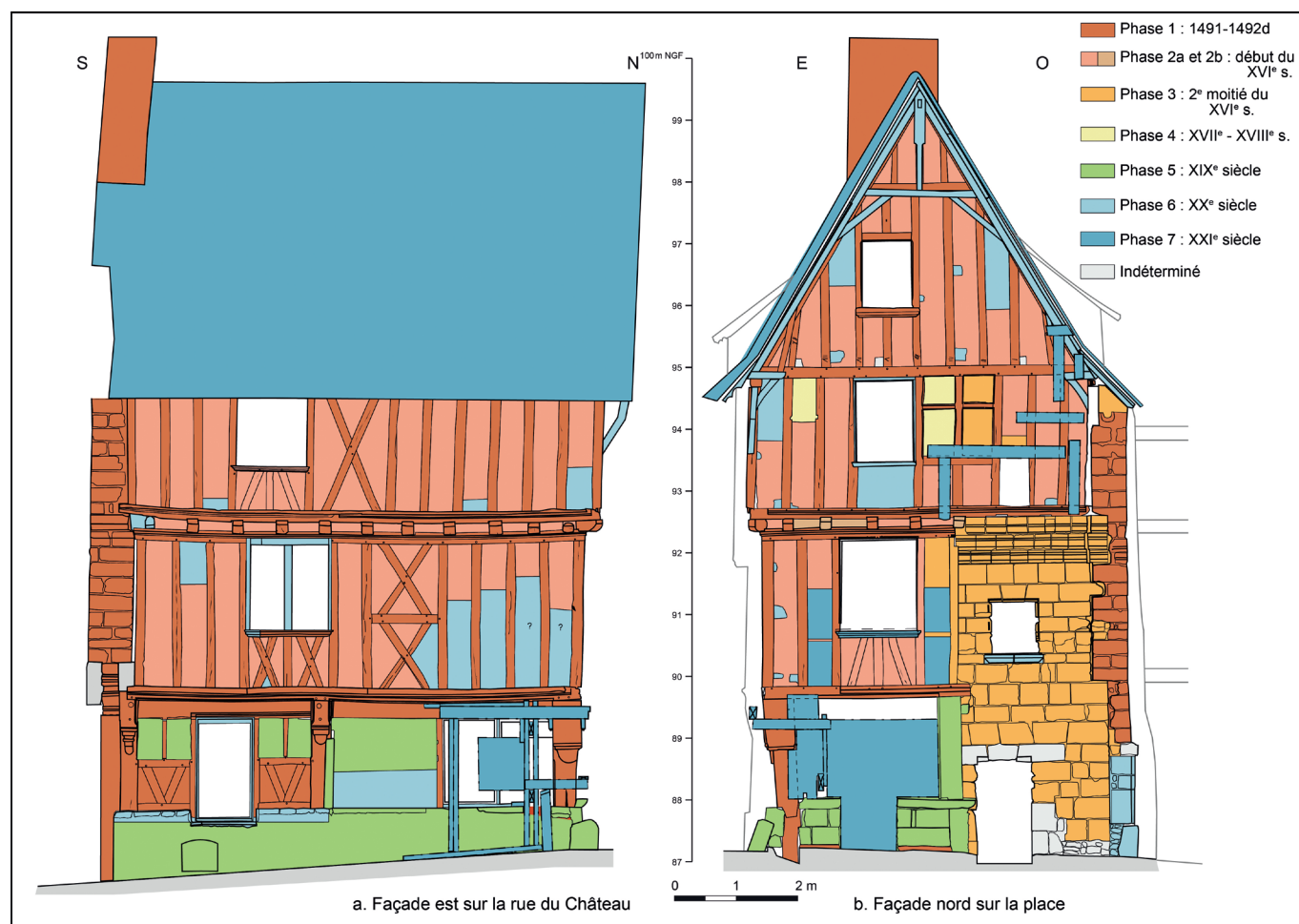
présente deux façades en pan de bois au nord et à l'est, et un mur en pierre à l'ouest, mitoyen à l'origine. Elle comporte cinq niveaux d'élévation, dont une cave et le comble. Des datations dendrochronologiques réalisées en 2018 ont fourni une datation homogène de 1491-1492d pour les bois des façades, des planchers et de la charpente. Une étude archéologique menée préalablement aux restaurations a eu lieu en 2022. Elle a porté principalement sur l'étude des façades en pan de bois, dont une est échafaudée, et la réalisation de sondages à l'intérieur du bâtiment, permettant de préciser la chronologie du bâtiment.

Le bâtiment construit à la fin du XV^e siècle (phase 1) présente une structure en pan de bois différente de l'actuelle, associée à deux murs coupe-feu maçonnés (cf. fig. 1). Des poteaux élargis en partie haute forment la saillie du premier étage, tandis que des solives forment l'encorbellement à l'étage suivant. L'ossature du pan de bois reste assez simple, avec un assemblage de colombes et de croix de Saint-André, réalisée avec des pièces de dimensions standardisées. La façade du niveau de comble est ornée d'un gâble, un des rares exemples conservés dans la ville. L'édifice est couvert par une charpente à chevrons-formant-fermes dont la structure est identique à celle du gâble et ayant un marquage

complet sur chaque pièce. Les bois sont de même section que ceux du pan de bois. La cave de l'édifice était accessible par un escalier en pierre, tandis que les étages étaient desservis par des escaliers en bois. Le rez-de-chaussée était occupé par un commerce, séparé de l'arrière-boutique au sud par une cloison en pan de bois, tandis que les étages étaient réservés à la résidence, éclairés par une fenêtre à croisée dans chaque façade. Des cheminées occupaient le mur sud aux niveaux 1 à 3. Cette maison mixte, associant commerce et habitat, est très similaire aux maisons voisines : il est possible qu'elles appartiennent à un même projet de lotissement de la rue du Château.

La phase 2 correspond à la reprise de la façade nord et d'une partie des planchers, afin d'aménager une croisée au premier étage. Le hourdis de pierres a été reconstruit en briques à ce moment-là, recouvert d'un enduit beige à l'intérieur du bâtiment. Ces travaux apparaissent comme une amélioration d'un édifice relativement simple à l'origine, pour s'adapter aux besoins d'un nouveau propriétaire, probablement peu de temps après sa construction, dans la première moitié du XVI^e siècle.

La phase 3 correspond à un nouveau chantier important du bâtiment, avec la construction d'un escalier



THOUARS, maison des artistes, proposition de restitution des façades pour la phase 1 (fin du XV^e siècle) (DAO : C. Letor)

en pierre desservant tous les étages. Il est visible en partie dans la façade nord et a conduit à la reprise de la structure du pan de bois, partiellement démonté au nord-ouest. De nouvelles fenêtres ont été créées dans l'escalier, tandis que les précédentes ont été modifiées. Cette phase correspond également à des transformations de la cheminée du rez-de-chaussée et à l'ajout de sols carrelés à tous les niveaux. Le bâtiment est donc modifié afin de répondre à de nouvelles exigences en termes de confort et de décoration de l'édifice. Ces travaux semblent avoir eu lieu dans la deuxième moitié du XVI^e siècle.

Les transformations modernes du bâtiment (phase 4, XVII^e-XVIII^e siècles) sont relativement réduites, et portent

essentiellement sur les fenêtres et les cheminées. Au XIX^e siècle (phase 5), des murs-bahuts sont ajoutés aux façades et l'étal du mur nord est transformé, ainsi que le décor et les cheminées à l'intérieur. En 1930, la maison a été classée au titre des Monuments historiques et une première campagne de restauration a été menée, notamment en retirant les enduits anciens des façades, mais en ajoutant par endroits des enduits au ciment, qui ont provoqué des problèmes d'humidité par la suite, que tentent de résoudre les nouveaux travaux de restauration (phase 7).

Marot Émeline

